

VILLE DE NOTRE-DAME-DES PRAIRIES



BUDGET 2021



M MOT DE LA Mairesse



Le 17 décembre dernier, le conseil municipal déposait pour adoption son budget pour l'exercice financier 2021. Nous avons été très heureux d'y annoncer le maintien des taxes au niveau de 2020 pour l'ensemble des catégories d'immeubles. Ainsi, tous les contribuables prairiquois verront leur compte de taxes afficher le même montant qu'en 2020, à moins qu'ils n'aient apporté des améliorations à leur propriété. Notre souhait était de vous offrir un peu d'oxygène durant cette période difficile.

À ce titre, d'autres allègements ont été adoptés par le conseil municipal afin de soulager les propriétaires pouvant vivre une situation financière délicate en lien avec la pandémie. En plus du prélèvement des taxes municipales en quatre versements en vigueur depuis 2007, le conseil abolit la pénalité sur les retards de paiement pour l'année 2021 et réduit substantiellement le taux d'intérêt sur les arrérages de 2021.

L'année 2021 en sera une d'espoir et de projets. Elle sera orientée vers le développement économique et les engagements et toujours *À la mesure des familles*. À cet effet, nous vous annonçons déjà la création d'un fonds dédié aux initiatives environnementales. Ce budget sera additionné aux sommes déjà versées dans les différents programmes écologiques en place depuis plusieurs années.

Plusieurs autres projets très attendus vous seront dévoilés en cours d'année.

Décollant d'un exercice rigoureux de planification, l'exercice budgétaire démontre encore une fois la saine gestion financière et la considération constante pour le contribuable qui prévalent à la Ville de Notre-Dame-des-Prairies.

La Ville de Notre-Dame-des-Prairies entreprend donc la prochaine année avec confiance, en conservant toujours la consolidation des acquis au cœur de nos priorités.

A handwritten signature in black ink that reads "Suzanne Dauphin". The signature is fluid and cursive.

Suzanne Dauphin, mairesse

FAITS SAILLANTS ET ALLÈGÈMENTS



Étant très empathique aux propriétaires pouvant vivre un situation financière délicate en lien avec la pandémie, le conseil municipal a décidé d'apporter les allègements suivants aux Prairiquois et Prairiquoises :



RÉDUCTION

de 5% du taux d'intérêt sur
les arrérages de l'année 2021



ABOLITION

de la pénalité sur les retards
de paiement de l'année 2021



GEL

de tous les taux de taxes
pour l'année 2021



REPORT

des échéances de taxes
pour l'année 2021



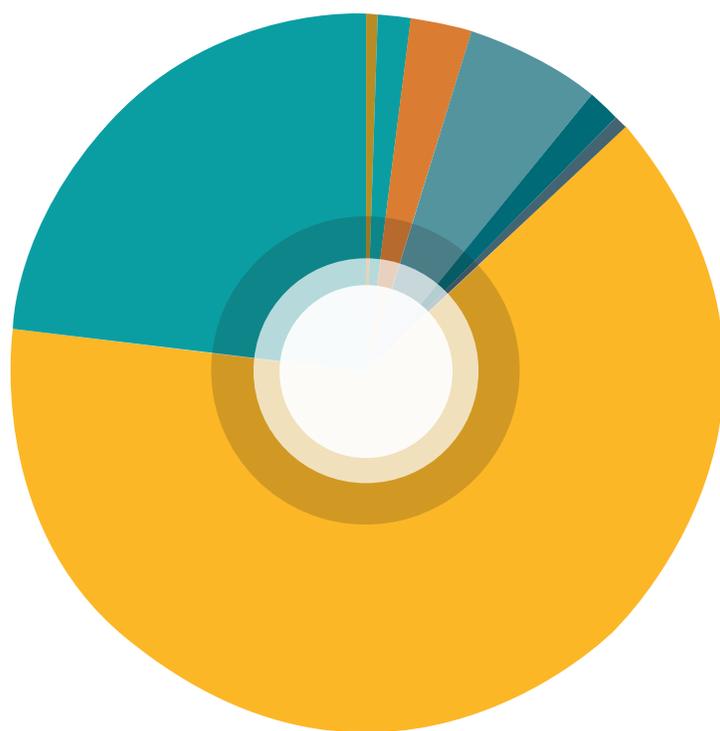
REVENUS



Le 17 décembre 2020, le conseil municipal de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies adoptait son budget annuel pour l'exercice financier 2021. Nous vous présentons le détail des prévisions budgétaires des revenus.

REVENUS	BUDGET 2021	BUDGET 2020
Taxes sur la valeur foncière	8 625 700 \$	8 568 200 \$
Taxes de secteurs et tarifications	3 105 800 \$	3 085 800 \$
Paiements tenant lieu de taxes	39 500 \$	37 300 \$
Transferts	211 200 \$	195 400 \$
Services rendus	349 800 \$	352 800 \$
Imposition de droits	917 000 \$	810 000 \$
Amendes, pénalités et intérêts	147 000 \$	185 000 \$
Autres revenus	63 000 \$	73 500 \$
TOTAL DES REVENUS	13 459 000 \$	13 308 000 \$

64 %	TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE
23,10%	TAXES DE SECTEURS ET TARIFICATIONS
0,30%	PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES
1,60%	TRANSFERTS
2,60%	SERVICES RENDUS
6,80%	IMPOSITION DE DROITS
1,10%	AMENDES, PÉNALITÉS ET INTÉRÊTS
0,50%	AUTRES REVENUS

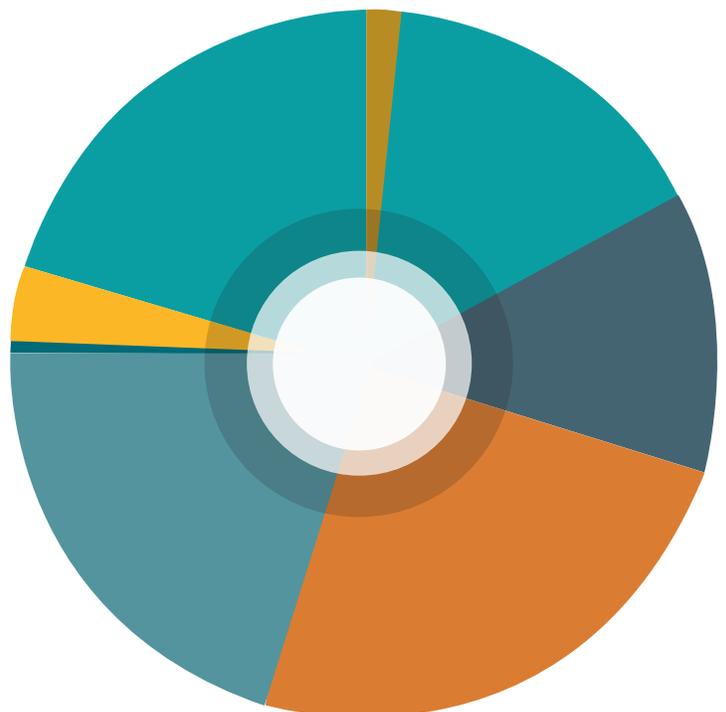


DÉPENSES



DÉPENSES	BUDGET 2021	BUDGET 2020
Administration générale	2 282 500 \$	2 221 200 \$
Sécurité publique	1 943 400 \$	1 813 600 \$
Transport	3 521 700 \$	3 324 400 \$
Hygiène du milieu	3 019 500 \$	2 860 900 \$
Santé et bien-être	19 000 \$	19 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	423 600 \$	415 700 \$
Loisirs et culture	3 181 500 \$	2 942 400 \$
Frais de financement	710 800 \$	743 800 \$
TOTAL DES DÉPENSES	15 102 000 \$	14 341 000 \$

15,10%	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
12,90%	SÉCURITÉ PUBLIQUE
23,30%	TRANSPORT
20,00%	HYGIÈNE DU MILIEU
0,10%	SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
2,80%	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
21,10%	LOISIRS ET CULTURE
4,70%	FRAIS DE FINANCEMENT



AFFECTATIONS ET ÉLÉMENTS DE CONCILIATION



AFFECTATIONS ET ÉLÉMENTS DE CONCILIATION	BUDGET 2021	BUDGET 2020
Amortissement des immobilisations	3 168 000 \$	2 988 000 \$
Remboursement de la dette	(2 376 900) \$	(2 224 500) \$
Activités d'investissement	(40 000) \$	(40 000) \$
Affectations - Surplus accumulé affecté	715 500 \$	170 000 \$
Affectations - Réserves financières et fonds réservé	176 400 \$	139 500 \$
Montants à pourvoir dans le futur	0 \$	0 \$
TOTAL	1 643 000 \$	1 033 000 \$



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ENGAGEMENTS



ENVIRONNEMENT

Création d'un fond dédié aux initiatives environnementales

Reconduction de tous les programmes de subventions environnementales pour les familles prairiquoises

EXPANSION

Développement résidentiel harmonieux

Mise en place de notre nouveau plan d'urbanisme

Développement du parc industriel.

ÉVOLUTION

En attente d'approbation d'une subvention:

Rénovation et agrandissement du garage municipal

Construction d'une patinoire réfrigérée et couverte

AU CŒUR DE NOS PRIORITÉS

Consolidation de nos acquis

Élaboration d'un plan directeur pour nos parcs, terrains sportifs et espaces verts

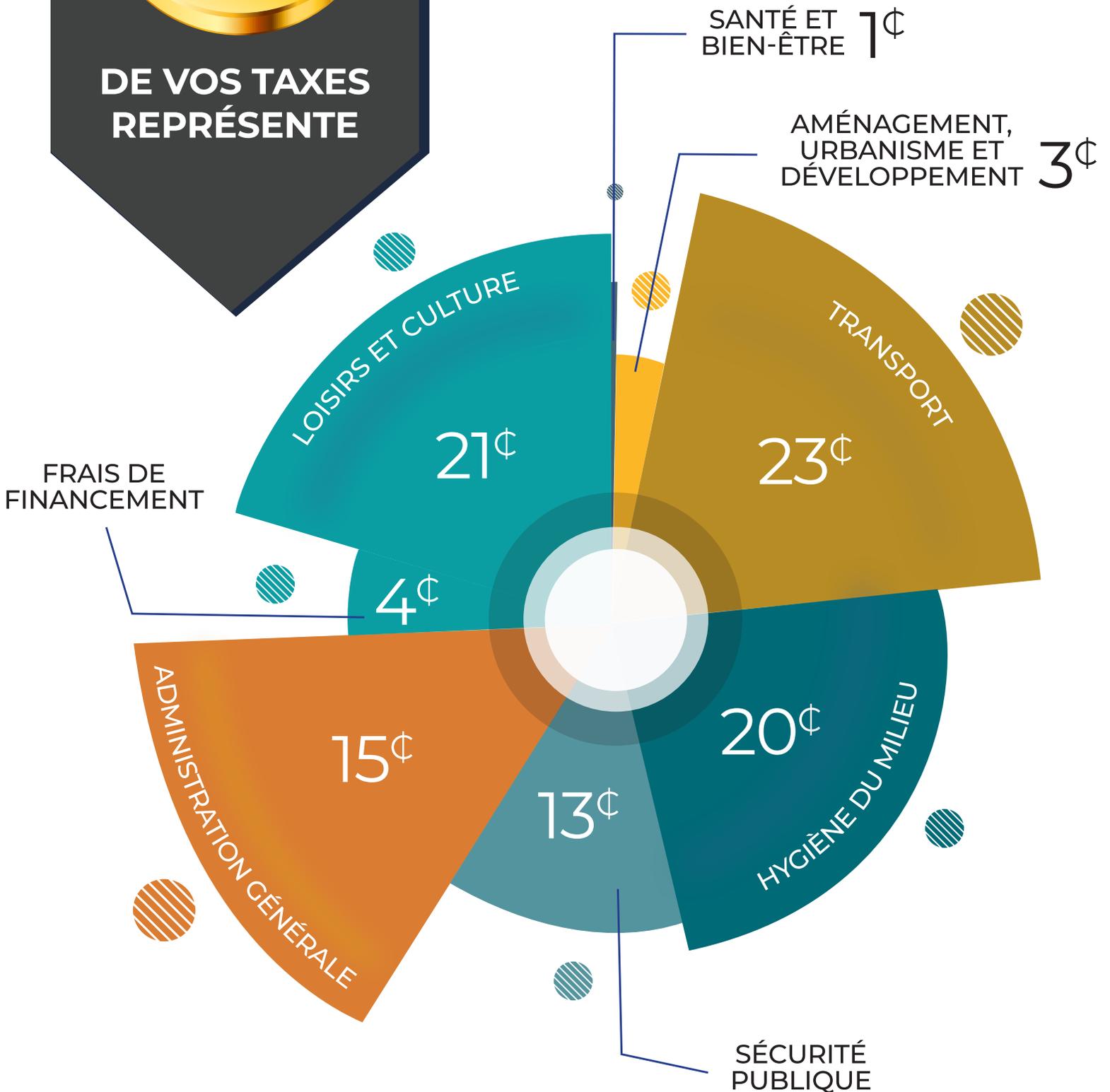
TAXATION 2021



	2021	2020
TAUX DE TAXES POUR 100\$ D'ÉVALUATION		
TAXES FONCIÈRES GÉNÉRALES		
Taux de base (résidentiel)	0,599 \$	0,599 \$
Six logements et plus	0,704 \$	0,704 \$
Non résidentiels (commercial et industriel)	1,356 \$	1,356 \$
TAXES SPÉCIALES - MAINTIEN DES INFRASTRUCTURES		
Taux de base (résidentiel)	0,070 \$	0,070 \$
Six logements et plus	0,082 \$	0,082 \$
Non résidentiels (commercial et industriel)	0,158 \$	0,158 \$
ENTRETIEN AQUEDUC ET ÉGOUT		
Aqueduc et égout	0,073 \$	0,073 \$
Aqueduc seulement	0,062 \$	0,062 \$
TARIFS - SERVICES MUNICIPAUX		
RÉSIDENTIEL		
Aqueduc	135 \$	135 \$
Égout	115 \$	115 \$
Ordures ménagères - 5 logements et moins	140 \$	140 \$
Ordures ménagères - 6 logements et plus	140 \$	140 \$
Ordures ménagères - 20 logements et plus	75 \$	75 \$
Ordures ménagères - Chalets	120 \$	120 \$
COMMERCIAL ET INDUSTRIEL		
Eau au compteur - Entre 276 et 634 mètres cubes	0,452 \$	0,452 \$
Eau au compteur - Plus de 634 mètres cubes	0,602 \$	0,602 \$
Égout	226 \$	226 \$
Ordures ménagères	140 \$	140 \$



**DE VOS TAXES
REPRÉSENTE**



MODALITÉS DE PAIEMENT



Lorsque le total des taxes et compensations exigibles excède 300 dollars, il est possible de les payer en 4 versements égaux, en respectant les dates d'échéance inscrites sur le compte de taxes. À défaut d'acquitter un versement dans les délais prévus, seul ce versement devient alors exigible et porte intérêt, dès lors, au taux fixé par le conseil.

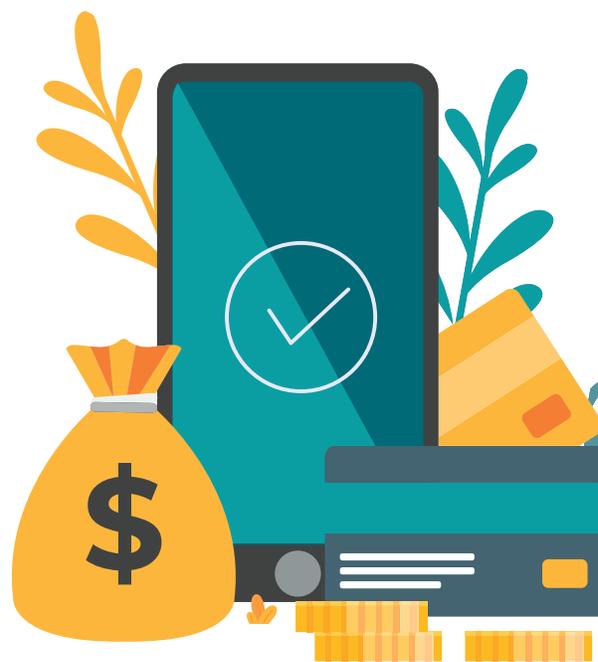
LES PAIEMENTS PEUVENT ÊTRE FAITS :

- par Internet
- dans une institution financière
- par la poste
- par paiement préautorisé
- directement à l'hôtel de ville

Pour plus détails, veuillez consulter le site internet de la Ville sous la rubrique « Finances / Évaluation et taxation / Mode de paiement ».

SAUVEZ DU TEMPS ! FAITES VOTRE PAIEMENT EN LIGNE

- Évitez les files d'attentes aux points de service où il est possible d'effectuer vos paiements
- Évitez les frais reliés aux timbres et aux chèques
- Facilitez la traçabilité de vos paiements
- Assurez-vous que vos paiements seront reçus à temps



COMMENT ÇA FONCTIONNE?

- 1 Accéder au site Internet de votre institution bancaire
- 2 Choisir le fournisseur «Ville de Notre-Dame-des-Prairies» dans la catégorie «Taxes municipales»
- 3 Indiquer le numéro de référence de 17 chiffres inscrit sur votre talon de remise
- 4 S'assurer d'inscrire le bon numéro de référence

S.I.P.C. 668			No référence : 1111223333000000		TALON DE REMISE	
<small>VILLE DE NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES 112, BOUL. ANTONIO-BARRETTE NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES (QC) J6B 1E5</small>	<small>N° facture 927A00000</small>	<small>Date facture 2019-02-01</small>	<small>Date d'échéance 2019-03-04</small>	<small>Matricule 1111-22-3333-4-000-0000</small>	<small>N° client 0009999</small>	
<small>Emplacement</small>	ADRESSE DE LA PROPRIÉTÉ			<small>IMPOSITION COUR.</small>	500,00	
<small>NOM, PRÉNOM NOM, PRÉNOM VOTRE ADRESSE NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES QC CODE POSTAL</small>	VERSEMENT			1	<small>ARRÉRAGES</small>	
					<small>INTÉRÊTS/PENALITÉ</small>	
					<small>MONTANT DÙ</small>	500,00
					<small>MONTANT PAYÉ</small>	
				<small>RETOURNEZ LE TALON DE REMISE SANS ARRÊTER AVEC CHAQUE VERSEMENT</small>		